



Cher membre
Bonjour à toutes et à tous

Le rapport ci-joint vient d'être diffusé via la newsletter de l'AVIQ. Pour rappel, il a pour objectif d'analyser les données socio-épidémiologiques des adultes pris en charge par les SSM en Wallonie. La période couverte est 2021 à 2023.

Pour votre facilité, nous vous transmettons ci-dessous une synthèse de ce rapport. Mais également une analyse des limites de celui-ci.

En effet, dans la mesure où l'AVIQ a le souhait de se baser sur cette analyse pour orienter les politiques de santé mentale, la FéWaSSM a, d'ores et déjà, alerté l'AVIQ sur les limites de cette analyse en termes de fiabilité et de représentativité.

Comme vous le verrez ci-dessous, il s'avère que la qualité de l'encodage joue dans la fiabilité de ces données, nous souhaitons donc vous transmettre à nouveau le guide d'harmonisation des encodages réalisé par la FéWaSSM afin de permettre que ces données soient un réel outil de visibilité de notre secteur, vu les enjeux qui en découlent. Vous trouverez ce guide en pièce jointe.

Bonne lecture à vous
N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques éventuelles
Cordialement

Annette Remy - *Coordinatrice*

Pour la FéWaSSM

fewassm@fewassm.be

0489/52 03 36

Mardi, jeudi, vendredi de 08h00 à 16h00

Les principales limites de ce rapport

1. Les données manquantes

Certaines variables ont plus de 20% de données manquantes, notamment : Le mode de vie (25% de données manquantes), la proposition de prise en charge (30% manquantes) et l'envoyeur (jusqu'à 34% en 2021). Ces absences réduisent la fiabilité statistique et peuvent biaiser les résultats.

À titre d'exemple, l'analyse de l'AVIQ fait état de 5100 nouvelles personnes prises en charge sur l'année 2023, alors que notre enquête interne, portant sur 52 services, indique que pour la seule année 2023, 11.258 nouveaux dossiers ont été ouverts.

2. Le taux de participation des SSM

L'AVIQ dispose seulement des données de 15 SSM chaque année sur les trois ans. Environ 20 SSM adultes ne sont pas représentés chaque année, et 3 SSM ne sont représentés sur aucune année. Cela crée une instabilité dans les échantillons et rend difficile la comparaison interannuelle.

Le rapport repose sur 40 à 42 SSM par an, soit environ deux tiers des SSM adultes agréés.

Cela limite la représentativité de l'ensemble du réseau, surtout si les SSM non participants ont des profils ou des publics différents.

3. La qualité de l'encodage

Les pratiques d'encodage varient selon les SSM. Par exemple, certains encodent les données de leurs initiatives spécifiques (ex. auteurs d'infractions, personnes âgées) sans les distinguer de leur mission générale.

D'autre part, le moment de l'encodage (début de suivi) ne permet pas toujours de poser un diagnostic fiable ou de cartographier le réseau réellement mobilisé, notamment par le suivi en SSM. Une partie donc de la réalité de notre public n'est pas visible.

Enfin, il s'avère que des difficultés techniques liées à la plateforme Plasma ou à l'import XML n'ont pas permis de collecter toutes les données qui ont pourtant bien été transmises.

4. Le biais géographique

Les analyses par province montrent des variations importantes peu compréhensibles (ex. Namur : 63% de bénéficiaires sans ressources sociales vs Liège : 25%). Ces différences peuvent avoir été amplifiées ou atténuées selon les SSM qui ont transmis leurs données, ce qui biaiserait les comparaisons territoriales.

5. L'absence de pondération

Le rapport ne semble pas appliquer de pondération pour compenser les absences de certains SSM ou les différences de taille/population desservie. Cela peut surreprésenter certains profils (ex. publics spécifiques, zones urbaines) et sous-représenter d'autres.

6. La non-inclusion des mineurs

Le rapport se concentre uniquement sur les adultes, alors que certains SSM prennent en charge une proportion importante de mineurs. Cela réduit la portée globale de l'analyse du fonctionnement des SSM.

Les points essentiels du rapport

1. Population étudiée

14.889 nouvelles personnes prises en charge sur 3 ans. (2021 : 3.913 personnes, 2022 : 5.876 personnes, 2023 : 5.100 personnes)

Pour rappel, notre enquête Get Up basée sur 52 SSM a montré, pour la seule année 2023, 11 258 nouveaux dossiers ouverts.

2. Profil socio-démographique

- **Âge médian** : 41 ans (surreprésentation des jeunes, sous-représentation des +55 ans).
- **Sexe** : 59% de femmes (surreprésentation, surtout chez les +65 ans).
- **État civil** : 50% célibataires, 25% mariés/cohabitants, 25% séparés/divorcés/veufs.
- **Nationalité** : 90% belges.
- **Langue maternelle** : 10% autre que le français.
- **Mode de vie** : 24% vivent seuls sans enfant, 23% en couple avec enfants.
- **Scolarité** : 43% ont un niveau secondaire ou inférieur. 27% ont un diplôme supérieur
- **Profession** : 47% sans profession.
- **Revenus** : **68% des personnes ont une situation économique précaire** ou dépendent de l'aide sociale ou publique. 30% perçoivent des allocations de remplacement (handicap ou maladie invalidité).16% ont comme source principale le revenu d'intégration sociale (RIS), 11% perçoivent des allocations de chômage, 12% sans revenu.

3. Accès et orientation

- **Origine de la démarche** :
 - 53% orientés par un professionnel extérieur.
 - 41% démarche individuelle.
 - 6% sous contrainte (ex. judiciaire).
- **Envoyeurs principaux** : entourage, médecins généralistes, services sociaux.

4. Motifs et diagnostics

- **Motifs de consultation** :
 - Plaintes psychiques (42%)
 - Mal-être (19%)
 - Difficultés familiales ou sociales
- **Pathologies principales (CIM-10)** :
 - Troubles liés au stress (F40-F49)
 - Épisodes dépressifs (F32)
 - Troubles de la personnalité (F60)
 - Troubles liés à l'alcool (F10)
 - Facteurs sociaux (Z63, Z60)

5. Propositions de prise en charge

- Thérapie et soutien individuel dans 75% des cas.
- Autres : bilan, accompagnement social, traitement médicamenteux.

6. Focus sur 2 sous-groupes

- Personnes sous contrainte :
 - Majoritairement des hommes (92%)
 - Motif principal : actes délictueux
 - Diagnostic : difficultés psychosociales, mise en observation
- Personnes âgées (65+) :
 - Majoritairement des femmes (71%)
 - Motif principal : plaintes psychiques
 - Diagnostic : épisodes dépressifs

7. Perspectives

- Améliorer la représentativité et la qualité des données.
- Intégrer la CIM-11.
- Étendre l'analyse aux moins de 18 ans.
- Intégrer les indicateurs dans le Système Wallon d'Information Socio-sanitaire (SWISS).